



## PROGRAMME DE FORMATION A DISTANCE EN E-LEARNING

### Le code de déontologie du professionnel de l'immobilier

<b>PUBLIC VISE</b>	Tous professionnels de l'immobilier
<b>PRE-REQUIS</b>	Aucun
<b>OBJECTIFS</b>	Connaître le code de déontologie et le comprendre Satisfaire à l'obligation de formation imposée par la loi ALUR en matière de déontologie du professionnel de l'immobilier
<b>DUREE</b>	La durée minimale est de 2 heures. La durée maximale est fonction du rythme de l'apprenant.
<b>CONTENU</b>	14 modules permettant d'illustrer et de comprendre chaque article du code de déontologie + 1 module de présentation + 1 module d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"><li>o module 1 : présentation</li><li>o module 2 : un code de déontologie : pourquoi ? Pour qui ? Depuis quand ?</li><li>o module 3 : question d'éthique</li><li>o module 4 : lois et règlements</li><li>o module 5 : discrimination</li><li>o module 6 : blanchiment des capitaux et financement du terrorisme</li><li>o module 7 : RGPD</li><li>o module 8 : compétences</li><li>o module 9 : organisation et gestion de l'entreprise</li><li>o article 10 : transparence</li><li>o article 11 : confidentialité</li><li>o module 12 : devoir de conseil &amp; conflits d'intérêts</li><li>o module 13 : concurrence</li><li>o module 14 : litiges</li><li>o module 15 : contrôles et sanctions</li><li>o module 16 : évaluation</li></ul>
<b>CADRE REGLEMENTAIRE</b>	Décret n° 2015-1090 du 28 août 2015 fixant les règles constituant le code de déontologie applicable à certaines personnes exerçant les activités de transaction et de gestion des immeubles et des fonds de commerce
<b>MOYENS TECHNIQUES</b>	La formation est réalisée intégralement à distance via la plateforme Internet 360learning. L'apprenant reçoit un mail pour lui expliquer comment se connecter et avancer sur la plateforme. Un guide de l'apprenant en pdf lui est communiqué pour se familiariser avec la plateforme. Un identifiant et un mot de passe personnels lui permettent d'avoir accès à son parcours de formation 24h/24 et 7j/7 pendant toute la durée de validité de la session. Il peut se connecter autant de fois qu'il le souhaite pendant la durée de validité de la session de formation. L'apprenant est automatiquement déconnecté après un temps d'inactivité à l'écran de plus de 15 minutes. Assistance technique : l'apprenant peut à tout moment solliciter une assistance technique auprès d'OMYO par mail à <a href="mailto:contact@omyo.fr">contact@omyo.fr</a> ou bien par sms au 0663080940. Le délai maximum de réponse est de 24h sur les jours ouvrés.
<b>METHODES PEDAGOGIQUE</b>	Les modules sont composés de séquences vidéo, de documents pdf et de quiz. Les modules sont accessibles les uns après les autres : pour accéder à un module, l'apprenant doit avoir réussi le module précédent. Une fois le module débloqué, l'apprenant peut le refaire autant de fois qu'il le souhaite pendant toute la durée de validité de la session. Un support pédagogique est imprimable à chaque étape. L'apprenant a la possibilité de poser des questions au formateur pendant toute la durée de la session via le forum de la plateforme ou bien par mail. Le délai maximum de réponse de l'intervenant est de 2 jours ouvrés.

.../...

Sophie GAUTIER est coach professionnel, formatrice et consultante. Elle est diplômée de Grenoble Ecole de Management, certifiée Arc-En-Ciel Disc® et en cours de certification Coach&Team®. Elle bénéficie de plus de 20 ans d'expérience professionnelle, en agences de communication puis dans le management et le développement commercial en agence immobilière, qui lui confèrent une expertise reconnue dans ces domaines. Elle est fondatrice et gérante de la société OMYO, organisme de formation en immobilier, développement commercial et marketing, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 825 059 819, déclaré auprès de la DIRECCTE sous le n° 76310856931 et Datadocké.

#### MODALITES D'ÉVALUATION

Quiz d'évaluation à chaque module pour débloquer le chapitre suivant avec le taux de réussite réalisé ; L'apprenant doit atteindre un taux de réussite d'au minimum 50% pour passer à l'étape suivante.

Tableau récapitulatif du temps passé par chapitre et sur l'ensemble de la formation ainsi que du taux de réussite à chaque question du quiz.

Justificatif de réalisation : émission d'un relevé de connexion indiquant le taux de réussite global de l'apprenant. Évaluation de l'action de formation supervisée par l'intervenant.

Questionnaire de satisfaction en fin de formation sur le déroulement de l'action et les acquis de la formation

#### SANCTION

À l'issue de la formation, une attestation individuelle de fin de formation est délivrée.

#### ORGANISATION DE LA SESSION

**Formation** : individuelle et à distance

**Dates et horaires de la session** : selon convention

**Tarif** : sur devis selon volume de participants

**Nombre de personnes minimum et maximum** : 5 personnes minimum. En dessous d'un minimum de 5 personnes, la session peut être annulée ou reportée.

**Modalités et délais d'accès** : l'apprenant doit avoir à sa disposition un poste de travail informatique (PC ou tablette) relié à une connexion internet (pour une meilleure qualité, il est conseillé une connexion réseau filaire, via câble Ethernet, plutôt que via wifi).

La formation est payable d'avance par virement et accessible pendant toute la durée de validité de la session dans les 24h suivant la réception du règlement par l'organisme de formation.

**Accès aux personnes porteuses de handicaps** (nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la session) :

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes sourdes et malentendantes : la formation ne comporte pas d'informations sonores autre que de la musique
- Aménagements possibles en fonction du type de handicap.

#### CONTACTS

OMYO – B36 – 41 rue de Cugnaux – 31300 Toulouse

Sophie Gautier – [sophie.gautier@omyo.fr](mailto:sophie.gautier@omyo.fr) - 06 63 08 09 40